

Regards sur le commerce de détail dans les 21 pays bretons

97 % des bretons vivent dans une commune disposant d'au moins un commerce de détail et près des deux tiers résident dans les communes les mieux équipées (20 commerces et plus). Si les pays les plus ruraux, notamment ceux de l'intérieur apparaissent moins bien pourvus, un maillage serré des pôles de proximité permet une couverture satisfaisante de l'ensemble du territoire breton et confirme le rôle structurant du commerce de détail dans l'aménagement du territoire.

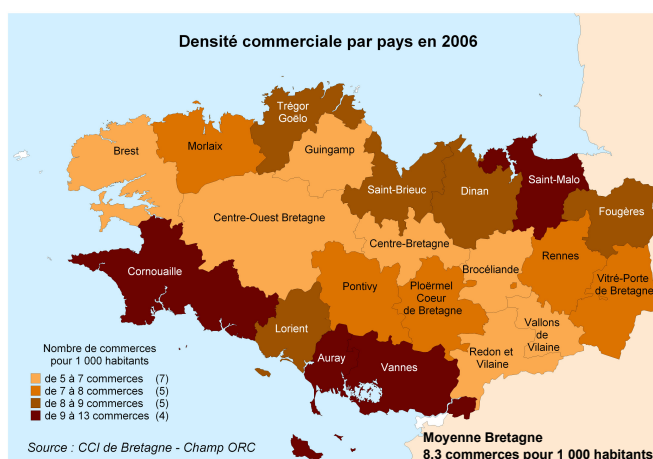
Une densité commerciale plus forte sur le littoral

Selon l'Observatoire Régional du Commerce, la Bretagne compte 24 535 établissements dans le commerce de détail⁽¹⁾. Ces magasins sont plus nombreux dans les pays disposant d'un pôle urbain important, notamment Rennes et Brest et dans les pays situés sur la frange littorale. Trois pays (Rennes, Brest et Cornouaille) concentrent un tiers des commerces. En y ajoutant Vannes et Lorient, ces cinq pays représentent la moitié des commerces bretons.

Il existe une corrélation forte entre la population à desservir et le nombre de commerces présents sur ces territoires. Les dix premiers pays les plus peuplés sont également les dix premiers pays en terme de nombre de magasins, à l'exception du pays d'Auray qui occupe la première place selon la densité commerciale avec 13 commerces pour 1 000 habitants soit 5 commerces de plus que la moyenne

Bretagne. Les huit pays bénéficiant d'une densité commerciale supérieure à la moyenne régionale sont des pays situés sur la frange littorale, le sud de la Bretagne étant plus fortement doté.

A l'exception des pays de Brest, du Centre-Bretagne, de Rennes, de Saint-Brieuc et de Vitré, l'alimentaire (boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, poissonnerie...) représente en Bretagne la première composante du parc d'établissements, avec en moyenne un magasin sur cinq, et un magasin sur quatre si on intègre les généralistes (petites et grandes surfaces à prédominance alimentaire). Les pays du Centre-Ouest Bretagne, des Vallons de Vilaine, de Redon et Vilaine, de Ploërmel Cœur de Bretagne, de Pontivy et de Brocéliande présentent une relative sur-représentation des activités à dominante alimentaire (de 30 à 36% des commerces de détail recensés).



Les activités en équipement de la maison (14,3% des commerces en moyenne régionale) ont une part significative dans les pays du Centre Bretagne (19,9%), de Saint-Brieuc (18,2%), de Dinan (17,5%), de Guingamp (17,3%) et du Trégor-Goëlo (16,6%). La part des commerces spécialisés dans l'équi-

pement de la personne ne présente pas de différences marquées selon les différents pays bretons, à l'exception des pays des Vallons de Vilaine et Brocéliande qui présentent un sous-équipement relatif (resp. 9,1% et 9,9% des commerces du pays pour une moyenne régionale de 15,9%).

Une population bretonne plutôt bien desservie en commerce de détail

En 2006 en Bretagne, une commune sur six n'a pas de commerces. 3% de la population bretonne y résident. Cette moyenne régionale masque cependant des disparités fortes puisque dans des pays de l'intérieur (Centre Bretagne, Centre-Ouest Bretagne) ou du nord de la région (Guingamp, Dinan), plus d'une commune sur quatre n'a plus de commerces et la part de la population concernée peut y atteindre 10%.

Le « dernier commerce » est une réalité connue dans 181 communes (14% des communes de la région) qui rassemblent 4% de la population bretonne. Cependant, dans plusieurs pays de l'intérieur (Brocéliande, Ploërmel, Guingamp, Centre-Bretagne, Centre-Ouest Bretagne) et dans le pays

de Vitré, 8 à 12% de la population vivent dans ces communes où ne subsiste plus qu'un seul commerce, généralement de type généraliste ou multiple rural (tabac, bar, dépôt de journaux).

C'est ainsi que dans quatre pays de l'intérieur (Centre Bretagne, Centre-Ouest Bretagne, Guingamp, Ploërmel) et dans le pays de Vitré, près d'un habitant sur cinq habite une commune au mieux équipée d'un seul commerce. A l'inverse, les pays du littoral sud (Cornouaille, Lorient, Auray et Vannes) et les pays des deux métropoles régionales (Rennes, Brest) sont peu concernés par cette désertification commerciale avec moins de 4% des habitants vivant dans les communes dotées au mieux d'un seul commerce.

Les communes accueillant entre 2 et 9 commerces représentent 40% des communes en Bretagne et concentrent en moyenne 20% de la population. Dans les pays composés principalement de bourgs ruraux et de petites villes, cette typologie de communes pèse pour moitié du nombre de communes et la population résidente représente plus de 40% de la population du pays. C'est le cas des pays de Dinan,

des Vallons de Vilaine, du Centre-Ouest Bretagne et de Fougères. Cette part est inférieure à 15 % dans les pays ayant sur leur territoire plusieurs villes moyennes, une grande ville ou a fortiori une métropole.

Bien que ne représentant que 10% des communes bretonnes, les communes disposant de 10 à 19 commerces constituent des pôles de proximité attractifs et structurent le territoire breton. Ces communes rassemblent en moyenne 11% de la population bretonne. Cependant, pour les pays ne disposant pas de villes moyennes ou de grandes villes, ces communes jouent un rôle déterminant dans l'offre commerciale à destination des ménages puisqu'elles peuvent concentrer entre un quart et un tiers de la population du pays. C'est le cas dans les pays de Redon et Vilaine, de Pontivy, d'Auray, de Morlaix et de Brocéliande.

Dans tous les pays, à l'exception de Redon et Vilaine et Pontivy, les communes ayant 20 commerces et plus accueillent la plus forte proportion de population. Dans les pays des principales agglomérations (Brest, Cornouaille, Lorient, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Vannes),

ce sont les deux tiers au moins des habitants qui résident dans ces communes les mieux équipées. Ces pays présentent une typologie de leurs communes assez similaire avec une part significative de communes les plus fortement dotées en commerces et une sous-représentation des communes à faible offre commerciale.

La concentration spatiale de l'offre commerciale est importante. En effet, six pays (Brest, Cornouaille, Lorient, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes) seulement accueillent la moitié des communes les mieux équipées (de 20 commerces et plus) qui représentent moins de 10 % des communes de la région mais où résident 44% de la population bretonne.

On observe toutefois globalement une bonne couverture commerciale puisque 97 % des bretons vivent dans des communes où l'on trouve au moins un commerce et que le maillage du territoire par les pôles commerciaux de proximité dans les différents pays assure une bonne desserte des populations qui ne sont jamais très éloignées géographiquement de ces pôles.

Près des 2/3 de la population bretonne vivent dans des communes disposant d'au moins 20 commerces

Répartition des communes par nombre de commerces selon les pays en 2006

Pays	0 commerce		1 commerce		2 à 4 commerces		5 à 9 commerces		10 à 19 commerces		20 commerces et +		ensemble	
	Communes concernées	% de la population	Communes concernées	% de la population	Communes concernées	% de la population	Communes concernées	% de la population	Communes concernées	% de la population	Communes concernées	% de la population	Communes concernées	% de la population
Auray	0	0	0	0	3	1,7	5	10,9	9	26,6	11	60,8	28	100
Brest	16	2,0	8	1,8	15	3,9	21	10,8	8	6,1	21	75,4	89	100
Brocéliande	11	5,0	7	8,3	9	14,5	5	12,2	4	18,8	7	41,2	43	100
Centre-Bretagne	11	10,9	8	11,3	10	18,7	6	20,7	3	10,5	2	28,0	40	100
Centre-Ouest Bretagne	26	8,1	19	10,0	35	24,4	13	16,6	8	13,3	8	27,7	109	100
Cornouaille	8	1,5	9	2,1	20	6,7	15	8,1	15	12,2	28	69,5	95	100
Dinan	18	8,2	11	6,3	22	17,9	14	24,6	4	8,2	10	34,8	79	100
Fougères	9	4,2	9	5,1	23	25,4	9	14,7	3	6,4	5	44,1	58	100
Guingamp	20	10,5	14	10,4	12	14,5	7	18,3	4	15,9	7	30,3	64	100
Lorient	1	0,4	1	0,4	4	2,1	4	4,0	5	8,2	15	85,0	30	100
Morlaix	11	4,2	7	4,3	10	7,4	14	18,3	10	21,8	9	44,0	61	100
Ploërmel Coeur de Bretagne	11	6,9	13	11,8	14	19,9	9	18,6	2	8,6	5	34,2	54	100
Pontivy	5	2,9	5	3,2	14	19,6	8	15,6	10	30,7	3	28,0	45	100
Redon et Vilaine	7	5,9	9	8,3	12	15,5	8	15,4	8	32,0	3	22,8	47	100
Rennes	5	0,6	8	1,2	9	2,5	12	5,4	8	5,3	25	84,9	67	100
Saint-Brieuc	9	1,9	13	5,3	12	6,6	9	7,9	4	6,5	17	71,9	64	100
Saint-Malo	12	2,4	10	4,3	16	9,2	14	12,0	7	8,7	12	63,4	71	100
Trégor Goëlo	19	5,9	9	5,4	12	11,7	12	15,5	6	14,1	11	47,6	69	100
Vallons de Vilaine	2	2,2	3	5,7	9	16,6	5	24,5	3	16,5	3	34,3	25	100
Vannes	2	0,7	4	1,6	14	7,5	16	14,3	10	11,3	15	64,5	61	100
Vitré	15	7,1	14	10,1	14	12,9	13	22,7	2	5,5	6	41,8	64	100
Ensemble Bretagne (2)	218	3,0	181	3,9	290	8,8	221	12,0	134	11,0	224	61,3	1 268	100

Source : CCI de Bretagne - champ ORC

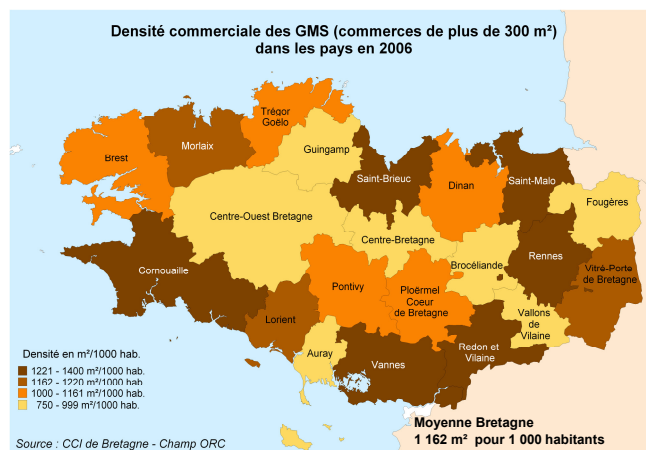
Une densité des GMS fortement variable

Avec plus de 2 900 établissements commerciaux de plus de 300 m² pour une surface cumulée de près 3,4 millions de m², la structure de la grande distribution bretonne est différente d'un pays à l'autre. En effet, l'armature urbaine repose, en Bretagne, sur un réseau de villes moyennes, pratiquement toutes situées sur le littoral, à l'exception notable de la capitale régionale. L'urbanisme commercial reproduit cette caractéristique régionale. Les densités commerciales des Grandes et Moyennes Surfaces (surface commerciale/habitant) sont supérieures à la moyenne régionale dans le bassin rennais et sur l'ensemble des pays littoraux, à l'exception du pays d'Auray. Les pays les plus fortement équipés en GMS eu égard à leur population sont ceux de Cornouaille, Rennes, Redon et Vilaine, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Vannes.

Au-delà de la densité commerciale, la répartition de l'offre entre grandes surfaces généralistes et spécialisées est très variable d'un pays à l'autre. Globalement dans la région, la part

relative des établissements spécialisés est de l'ordre de deux tiers de la surface totale. Cette part est plus forte sur Vannes (71%) et Redon et Vilaine (75%) alors que les pays d'Auray, du Centre-Ouest Bretagne et de Brocéliande (entre 54 et 57%) présentent un sous-équipement relatif en GMS spécialisées. Au sein des commerces spécialisés, l'équipement de la maison occupe partout la première place mais à des degrés divers : entre un tiers de la surface de l'ensemble des GMS (Auray) à plus de la moitié (Centre Bretagne, Redon et Vilaine, Ploërmel Cœur de Bretagne), pour une moyenne régionale de 44%. Les enseignes dédiées à la culture et aux loisirs sont plus présentes dans les pays des principales agglomérations.

Concernant les commerces généralistes, les caractéristiques sont également différentes d'un pays à l'autre. Les supermarchés forment toutefois le plus souvent (dans 14 des 21 pays bretons) le type dominant des enseignes généralistes en termes de plancher commercial. La structure



territoriale de la région caractérisée par la présence de nombreuses villes moyennes et son activité touristique favorisent une implantation plus nombreuse des supermarchés avec notamment une quasi-exclusivité de ce type de magasins généralistes dans les pays de Brocéliande (97% de la surface des généralistes), du Centre-Ouest Bretagne (95%) ou de Ploërmel Cœur de Bretagne (83%). La densité en hypermarchés est, en revanche, particulièrement élevée dans les pays de

Rennes (203 m² pour 1000 habitants), Saint-Brieuc, Saint-Malo, Trégor-Goëlo et Brest. Le Hard Discount, encore peu développé dans la région (31 m² pour 1 000 habitants) représente une part significative sur le marché des GMS généralistes dans les pays du Centre-Bretagne (22%), de Pontivy (19%) et des Vallons de Vilaine (15%) ; à l'inverse, il est peu développé (moins de 5%) dans les pays de Brocéliande, Fougères et du Centre-Ouest Bretagne.

Une activité pourvoyeuse d'emplois

Plus de 110 000 actifs travaillent dans le commerce de détail en Bretagne, dont 82% de salariés. Ces effectifs correspondent à une taille moyenne de 4 salariés par magasin. Très liée à la structure de l'offre commerciale, la taille moyenne des magasins est variable selon les pays. Elle est comprise entre 2,8 salariés (pays d'Auray) et 4,9 salariés (pays de Rennes).

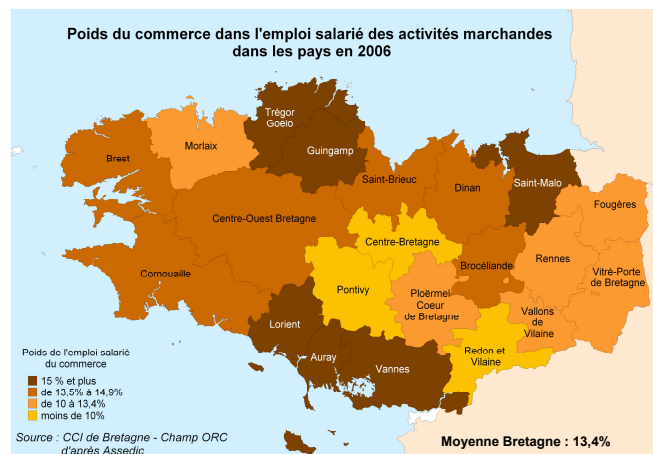
Le commerce de détail représente en terme d'emploi une activité significative. En effet, quel que soit le pays, il pèse plus de 8% des effectifs salariés de l'ensemble des activités marchandes. Il atteint même plus de 21% dans le pays du Trégor-Goëlo. Le commerce est également très présent dans le pays d'Auray (18,1% des effectifs salariés des activités marchandes), Saint-Malo (16,9%), Vannes (15,8%), Lorient (15,6%) et Guingamp (15%). Il l'est un peu moins en Centre-Bretagne (8,0%), Pontivy (9,0%), Redon et Vilaine (9,3%).

Analysée sous l'angle de l'emploi, la structure du commerce paraît à la fois très atomisée et très concentrée. Les pays de Rennes, Brest et Cornouaille concentrent 41% des effectifs salariés. Quel que soit le pays, le commerce se caractérise par un grand nombre d'établissements de petite taille et par un petit nombre d'établissements de grande dimension.

Premier poste d'emploi salarié dans le commerce, les activités de commerces généralistes occupent en moyenne sur la Bretagne un tiers des salariés. Cette activité représente la moitié des effectifs salariés du commerce de détail dans les pays de Vallons de Vilaine et de Brocéliande et plus de 40% pour les pays de Guingamp, Ploërmel-Cœur de Bretagne, Centre-Bretagne, Centre-Ouest Bretagne et Trégor-Goëlo. A l'inverse, dans les pays de Rennes, Vannes, Vitré, Fougères et Lorient, la part du commerce spécialisé est plus forte qu'en moyenne régionale.

Les activités équipement de la maison sont relativement bien présentes (par rapport à la moyenne Bretagne) en terme d'emploi sur les Pays de Lorient, Vannes et Saint-Brieuc ; les activités équipement de la personne sur les pays de Rennes, Pontivy, et Saint-Brieuc ; enfin les commerces d'hygiène-santé sur les pays du Centre-Ouest-Bretagne, Centre-Bretagne, Fougères et Redon-Vilaine.

Plus de 110 000 actifs dont 95 000 salariés répartis sur les 21 pays bretons, soit 10 % de l'emploi régional



Une offre globalement conforme à la demande dans tous les pays

A l'échelle des pays, il existe une corrélation forte entre l'équipement commercial et la demande des populations résidentes (appréciée par le nombre ou les dépenses commercialisables des ménages). Cependant, l'organisation du commerce selon les pays décrit une struc-

turation de la région faite d'autonomie et de complémentarités. En alimentaire, quel que soit le pays, l'offre se présente en équilibre vis-à-vis de la demande grâce notamment au maillage serré des pôles de proximité. Les déséquilibres peuvent être plus affirmés pour

le commerce non-alimentaire et les grandes surfaces spécialisées. Les pays environnant les grandes villes ou les métropoles présentent une certaine autonomie de fonctionnement avec une offre dimensionnée aux besoins de leur population alors que les pays des zones à dominante

rurale apparaissent moins bien pourvus. La relative proximité et l'attraction du pôle commercial voisin, au-delà des contours du pays, permet à la population résidente des communes composant ces pays de couvrir de manière plutôt satisfaisante ses besoins de consommation. ■

Pays	Commerces en 2006		Dont plus de 300 m ² en 2006		Emploi salarié dans le commerce de détail en 2006		Dépenses commercialisables des ménages en 2005		Population
	Nombre	% région	Nombre	% région	Nombre	% région	Valeur (en milliards d'€)	% région	% région
Auray	981	4,0	78	2,7	2 698	2,8	0,39	2,6	2,5
Brest	2 509	10,2	368	12,6	11 806	12,4	1,82	12,4	12,7
Brocéliande	365	1,5	36	1,2	1 173	1,2	0,28	1,9	2,0
Centre-Bretagne	287	1,2	37	1,2	842	0,9	0,20	1,4	1,4
Centre-Ouest Bretagne	717	2,9	82	2,8	2 056	2,2	0,50	3,4	3,5
Cornouaille	3 046	12,4	334	11,5	10 796	11,4	1,55	10,6	10,7
Dinan	806	3,3	94	3,2	2 616	2,8	0,45	3,1	3,2
Fougères	628	2,6	60	2,1	2 036	2,1	0,36	2,4	2,6
Guingamp	509	2,1	64	2,2	2 059	2,2	0,35	2,4	2,5
Lorient	1 859	7,6	219	7,5	7 242	7,6	1,03	7,0	7,0
Morlaix	979	4,0	126	4,3	3 648	3,8	0,58	3,9	4,1
Ploërmel Coeur de Bretagne	463	1,9	54	1,9	1 575	1,7	0,31	2,1	2,1
Pontivy	620	2,5	83	2,8	1 832	1,9	0,37	2,5	2,6
Redon et Vilaine	457	1,9	72	2,5	1 465	1,5	0,32	2,2	2,7
Rennes	3 387	13,8	404	13,9	16 522	17,4	2,37	16,0	14,5
Saint-Brieuc	1 624	6,6	193	6,6	6 675	7,0	0,91	6,2	6,2
Saint-Malo	1 517	6,2	155	5,3	5 398	5,7	0,75	5,1	5,1
Trégor Goëlo	1 035	4,2	118	4,0	3 706	3,9	0,58	3,9	3,9
Vallons de Vilaine	242	1,0	35	1,2	836	0,9	0,20	1,4	1,5
Vannes	1 797	7,3	210	7,2	7 182	7,6	0,92	6,2	6,1
Vitré	647	2,6	89	3,1	2 674	2,8	0,42	2,9	3,1
Ensemble Bretagne (2)	24 535	100	2 913	100	95 333	100	14,7	100	100

Sources : CCI de Bretagne et Assedic - champ ORC

Définitions :

(1) Commerce de détail : champ ORC

Le champ d'analyse de l'offre commerciale retenu par l'Observatoire Régional du Commerce et intitulé « champ ORC » couvre le secteur du commerce de détail et comprend les activités suivantes :

- petites et grandes surfaces à prédominance alimentaire (code NAF 521 sauf 521A et J) ;
- commerce de détail alimentaire (NAF 151F - 158B, C, D, K - 521A - 522 sauf 522L) ;
- commerce de détail non alimentaire spécialisé : équipement de la maison et de la personne (NAF 524 sauf 524R, T, V, W, Y, Z), hygiène-santé (NAF 523 - 524T - 930 D et E), culture-loisirs (NAF 524R, W, Z) et services (NAF 222C, 503B, 521J, 522L, 524Y, 525Z, 527A, 714B, 748A et B, 930B).

Le champ ORC d'analyse de la demande commerciale couvre les produits et services correspondant aux secteurs et aux activités considérés pour étudier l'offre.

(2) Ensemble Bretagne :

Il demeure en Bretagne quelques communes non rattachées aux territoires Pays, ce qui signifie que l'ensemble Bretagne tel que présenté dans les tableaux ne correspond pas à la somme des 21 pays.

Pour en savoir plus...

Fiches-pays complémentaires à la lettre de l'Observatoire Régional du Commerce : n°2 - avril 2007,
accessibles en téléchargement sur le site www.bretagne.cci.fr

Panorama du commerce de détail en Bretagne : Evolutions récentes du commerce de détail en Bretagne - Edition 2006/2007

La lettre de l'Observatoire Régional du Commerce n°1 - octobre 2006 : les commerces de plus de 300 m² en Bretagne

Atlas des commerces de plus de 300m² en Bretagne - Edition 2005

Ces ouvrages sont disponibles auprès de la CRCI de Bretagne - Contact : Stéphanie Benvel - 02 99 25 41 88

Ce document est une publication de l'Observatoire Régional du Commerce de Bretagne
réalisé par le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne



LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE

CRCI de Bretagne - 1 rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex
Téléphone : 02 99 25 41 88 - Télécopie : 02 99 25 41 87 - infoeco@bretagne.cci.fr - www.bretagne.cci.fr